**Le patient âgé de moins de 18 ans peut être atteint d’une hypercholestérolémie familiale si :**

- Soit un LDL-C ≥ 190 mg/dl lors de 2 mesures successives après 3 mois d’un régime adéquat

- Soit un LDL-C ≥ 160 mg/dl lors de 2 mesures successives après 3 mois d’un régime adéquat

ET une des conditions suivantes :

- Des antécédents familiaux de pathologie coronarienne prématurée\*

- et/ou une cholestérolémie initiale élevée chez un parent au premier degré (père, mère, fratrie)

- Soit un LDL-C ≥ 135 mg/dl lors de 2 mesures successives après 3 mois d’un régime adéquat

ET une des conditions suivantes :

* un parent au premier degré (père, mère, fratrie) avec diagnostic génétique d’hypercholestérolémie familiale

et/ou un diagnostic génétique d’une hypercholestérolémie familiale

\* < 55 ans pour les hommes, < 60 ans pour les femmes